Intervention de Denis Rivier lors du Conseil Syndical de l'Union Départementale de la Loire du 8 avril 2010

Camarade,

je partirai du texte adopté lors du CCN. Si ce texte résume correctement les positions de notre organisation, nous sommes en désaccord sur plusieurs points :

- Sur la question du COR. Le COR est un organisme dont la fonction est de produire du « *point de vue partagé* ». Comme il est expliqué sur la page d'accueil de son site web : « *Le Conseil d'orientation des retraites est un lieu permanent d'études et de concertation entre les principaux acteurs du champ des retraites. Il suit l'évolution des régimes et fait des propositions pour assurer leur solidité financière et leur fonctionnement solidaire.* »

De ce point de vue, y participer, en être membre, c'est accepter par avance, les propositions qu'il fait. Nous avons peu entendu le camarade Devy expliquer en quoi les propositions du COR, et pas seulement depuis un ou deux mois, mettent en danger les retraites, fragilise les situations des salariés.

On me rétorquera que nous ne pratiquons pas la « politique de la chaise vide ». La question que je pose est : « **Quel bilan tirez-vous de la politique de la chaise pleine ?** » Le « dialogue social », cela signifie depuis quelques années pour les travailleurs : « Jusqu'où allons-nous reculer aujourd'hui ? ».

Voilà pourquoi, il nous semble nécessaire, aujourd'hui et encore plus qu'hier, de ne plus participer au COR. La prochaine réunion de cette illustre assemblée est totalement consacrée à illustrer les propos de l'UIMM, du MEDEF.

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de ne pas participer à la mascarade qui va avoir lieu à partir du 12 avril : rencontres bilatérales avec le gouvernement comme si le gouvernement ne connaissait pas nos positions, tables-rondes ou carré avec comme documents de travail, les « élucubrations » du COR. Je vous rappellerai les mots d'un de nos anciens secrétaires généraux qui disait : « *Nous ne sommes pas des partenaires sociaux, nous sommes une organisation syndicale.* »

Voilà pourquoi **il est nécessaire de quitter le COR. Voilà pourquoi il est nécessaire de ne pas aller à l'Elysée ou en d'autres lieux pour parler des retraites.** Nos positions sont connues. Nos positions sur la question des retraites sont claires. Notre Secrétaire Général, Jean-Claude Mailly ferait plus que sensation en annonçant que nous ne participerions pas aux « réjouissances » que l'on nous prépare qu'en répondant à l'invitation qui lui est faite.

- Le deuxième point est la question du gouvernement. C'est le gouvernement qui applique la RGPP dont nos camarades de la Fonction Publique sont victimes. C'est en application de décrets du gouvernement que l'on ferme des écoles, que l'on supprime des classes, que l'on réduit les services publics à une peau de chagrin. **Un texte qui voudrait être une orientation de combat pour interdire la contre-réforme des retraites devrait aussi dire qu'il faut se préparer à affronter le gouvernement** comme lors du CPE en 2006.

Enfin ce texte est trop long, beaucoup trop long. Un appel solennel du CCN de notre Confédération aux travailleurs, aux salariés, tout entier axé sur la question des retraites aurait été beaucoup plus utile qu'un long discours.

Voilà pourquoi notre syndicat soumet au vote des membres de ce conseil syndical deux résolutions.

La première est consacrée au COR et à l'intense « dialogue social » qui doit accompagner la « contre-réforme des retraites ».

Le Conseil Syndical de l'Union Départementale de la Loire de la CGT-Force Ouvrière,

- *considérant que le COR n'est qu'un organisme dont la fonction est de faire avaliser par les organisations syndicales la position commune du gouvernement et du MEDEF concernant la hausse de l'âge de la retraite, l'augmentation du nombre d'années de cotisations pour pouvoir bénéficier d'une retraite, la baisse de ce revenu de remplacement par l'indexation des retraites sur les prix plutôt que sur les salaires,*

considérant que la participation de notre organisation syndicale aux mascarades qui sous couvert de « dialogue social » vont être organisées ne pourront que troubler la clarté et la netteté de notre message syndical,

demande à la Confédération CGT-Force Ouvrière:

- *de ne plus siéger au COR,*

de s'abstenir de participer aux différentes réunions qui sous couvert de « dialogue social » ne sont qu'un moyen pour le gouvernement de faire passer sa politique réactionnaire et anti-ouvrière.

La deuxième motion que nous présentons est plus spécialement axée sur la situation dans la Loire.

Nous ne devons pas sous-estimer le sentiment qui existe chez une large majorité de salariés que la division est un poison, une brèche qui permet aux patrons, au gouvernement de faire passer leurs plans. Pour beaucoup, l'unité est une nécessité vitale. Et ils ont raison.

La seule issue est de s'appuyer sur le rejet de « la contre-réforme de retraites » qui existe chez les salariés. La seule issue est de s'appuyer sur ce rejet pour forcer les autres organisations à infléchir, à changer leurs positions.

Enfin, un camarade, lors de la CE du 6 avril nous a dit que la CGT avait annoncé son intention de nous exclure *manu militari* des manifestations du 1er mai. Accepter cet « *oukaze* », c'est se condamner à ne plus pouvoir exister. Le choix de tout autre lieu de manifestation donne raison à la CGT et à ses alliés.

Tel est le sens de la deuxième motion dont je vais vous faire la lecture.

Le Conseil Syndical de l'Union Départementale de la Loire de la CGT-Force Ouvrière,

- *mandate l'Union Départementale pour prendre toutes dispositions afin que notre Union Départementale manifeste le 1er mai à la Bourse du Travail avec les autres organisations syndicales et sous nos propres mots d'ordre.*

mandate l'Union Départementale pour prendre des contacts avec toutes les forces qui se réclament de la défense des travailleurs, de la défense des salariés pour aboutir à la constitution d'un Comité Département pour la Défense des Retraites.

Mandate l'Union Départementale pour rédiger un appel qui explique pourquoi elle prend une telle position et pourquoi la question des retraites, aussi lointaines que celles-ci peuvent apparaître est un enjeu immédiat intéressant l'ensemble des travailleurs et des salariés, ainsi que leurs familles.

Appelle les salariés, et tout d'abord, les membres de la CGT-Force Ouvrière, à se mobiliser, à organiser partout où cela est possible des réunions d'information, de mobilisation, syndicales ou inter-syndicales sur la question des retraites.